

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, mercredi 9 septembre 2020

DOSSIER DE PRESSE

L'ELEVAGE ET LES SAVEURS LOCALES A L'HONNEUR A L'HOTEL DU DEPARTEMENT **Le samedi 19 septembre 2020**

Le Salon de l'élevage et des saveurs, co-organisé par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne et la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, se tiendra le samedi 19 septembre de 9h30 à 17 h à l'Hôtel du Département à Agen.

Temps fort de la rentrée 2020, ce jour-là, le parc arboré et la cour d'honneur se transformeront en **vitrine du monde agricole lot-et-garonnais**.

Ce **rendez-vous, familial et convivial, mais aussi professionnel**, permet de **valoriser tous les pans de l'agriculture, de l'élevage et de la production à la transformation des produits**. C'est également l'occasion de **véhiculer des messages positifs sur l'agriculture**, secteur économique majeur du Lot-et-Garonne et composante forte de son identité.

Au programme (voir le flyer en pièce jointe)

Cette journée est l'occasion de découvrir le métier d'agriculteur et le terroir lot-et-garonnais, à travers les animaux, l'élevage, les filières végétales et les saveurs locales.

- **9h30 à 12h :**
Concours bovins
Concours fromages et miels
- **11h :**
Inauguration de la manifestation
- **13h à 14h30 :**
Restauration avec les producteurs du Marché des Producteurs de Pays
- **14h30 à 17h :**
Spectacle équestre
Défilé des animaux
Remise des prix

Tout au long de la journée, animations gratuites en continu :

- exposition d'animaux (vaches, chevaux, moutons, chèvres, cochons, lamas, lapins, poules...)
- démonstration de chiens de troupeaux
- démonstration de tonte aux forces
- dégustations

Le Lot-et-Garonne, l'agriculture et l'élevage

Le Lot-et-Garonne est un département rural. C'est là son identité et sa force.

53% du territoire sont identifiés comme des espaces exclusivement consacrés à la production agricole. Mais la réalité est plus profonde car c'est 100% du territoire qui **vit à l'heure de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire.**

Le Lot-et-Garonne peut être fier :

- de présenter 70 productions agricoles différentes
- d'être le 1^{er} territoire bio de la Nouvelle-Aquitaine
- d'être au 1^{er} rang des producteurs de fraises, d'aubergines, de prunes d'Ente, ou encore de noisettes.

En ce qui concerne l'élevage (*données Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne*), même si les filières sont dynamiques, la conjoncture reste difficile pour certaines d'entre elles.

La filière bovine est particulièrement exposée, que ce soit pour l'élevage viande ou l'élevage laitier.

La filière ovine a connu une légère baisse de ses effectifs, même si ceux-ci sont constants depuis plusieurs années, alors que les cours sont plutôt à la hausse.

La filière caprine est dynamique, avec un prix payé au producteur qui se maintient. Les laiteries spécialisées (que ce soit la Laiterie de la Lémance en Lot-et-Garonne ou d'autres laiteries limitrophes du département) accompagnent les installations et recherchent des nouveaux producteurs.

La filière volailles et palmipèdes elle aussi se porte plutôt bien, avec des créations ou agrandissements sur les dernières années, parfois freinés malgré tout par les difficultés rencontrées lors des épisodes de grippe aviaire.

Le maintien de l'élevage est un enjeu territorial. De sa pérennité dépendent de nombreux acteurs économiques. Il en va de l'équilibre même de l'espace rural et des paysages de nos campagnes.

CHIFFRES CLES ELEVAGE dans le département :

- Bovins viande : 600 éleveurs pour 19 500 vaches à viande
- Bovins lait : 140 producteurs - 11 500 vaches laitières - 70 millions de litres collectés
- Ovins : 70 producteurs de plus 50 brebis
Effectif moyen de 138 brebis par cheptel, soit 9 500 brebis
- Caprins lait : 50 élevages soit 10 000 chèvres
- Volaille et palmipèdes : 500 producteurs

Le Lot-et-Garonne, champion du bio

Le Lot-et-Garonne occupe toujours la première place en Nouvelle-Aquitaine avec 14,4 % de surface agricole utile (SAU). Il continue de jouer la carte d'une agriculture durable, de qualité, respectueuse de l'environnement, mais aussi de proximité. Une tactique qui fonctionne et qui répond aussi, et surtout, à la demande actuelle.

Les aides du Département à la filière bio

Le Département attribue une bonification de l'aide forfaitaire aux nouvelles installations d'agriculteurs qui choisissent le bio.

De 6 000 €, cette aide passe à 8 000 €.

La filière est relativement bien structurée en Lot-et-Garonne et s'appuie sur deux associations historiques **Agrobio 47** et **Interbio Nouvelle-Aquitaine**. **Le Département accompagne ces deux associations en leur attribuant des aides au fonctionnement.**

S'installer et transmettre en Lot-et-Garonne

Dans un contexte assez défavorable en France qui voit les cessations d'activités en hausse ces dernières années, le Lot-et-Garonne tire son épingle du jeu avec un **nombre de nouveaux installés** non négligeable. En 2018, on comptait 168 installations (contre 162 en 2017) avec une **moyenne d'âge de 35 ans**. La population des nouveaux installés se féminise : **27% sont des femmes**.

Les profils sont variés, avec **49% des jeunes installés qui ne sont pas issus du monde agricole** (41% en 2017). **L'agriculture biologique prend de l'ampleur** avec 30% des nouveaux déclarants qui se sont installés en bio (23% en 2017). Les nouveaux installés sont de mieux en mieux formés.

Les aides du Département à l'installation

La question de l'installation, de la reprise des exploitations et de l'acquisition du foncier est essentielle pour assurer la pérennité de l'activité agricole sur le territoire. Aussi, **le Département attribue, aux jeunes agriculteurs, une aide forfaitaire à l'installation** pour tout jeune agriculteur n'ayant pas atteint l'âge de 50 ans lors de sa première installation. Ce coup de pouce de 6 000€ est majoré à 8 000€ s'il s'agit d'une installation en agriculture biologique.

Agrinove, la référence de l'agriculture de demain

Idéalement situé dans le Lot-et-Garonne, département rural par excellence, sur la commune de Nérac, à proximité d'un échangeur autoroutier, entre les métropoles de Bordeaux et de Toulouse, **Agrinove** a été imaginé dès 2010 pour **implanter en Lot-et-Garonne une technopole consacrée aux activités économiques nécessaires à l'agriculture**.

De par ses liens forts avec le monde agricole, Agrinove propose aujourd'hui une **offre complète à destination des porteurs de projet et des chefs d'entreprise**.

Les aides du Département pour l'agriculture de demain

Le **Département de Lot-et-Garonne** et **Albret Communauté**, regroupés en un Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais (SMDEN), composent la gouvernance d'Agrinove. Le budget du SMDEN, à hauteur de 600 000 € en 2020, est abondé hors subventions exceptionnelles, à **60% par le Département** et à **40% par la communauté de communes**.

Quelques élus lot-et-garonnais ont imaginé ce projet de technopole **dédié à l'amont agricole**. Il a été validé en 2012 dans le cadre du Schéma de développement économique du Département.

Les missions d'Agrinove sont les suivantes :

- Contribuer à l'agriculture de demain
- Valoriser les acteurs locaux

Agropole, la technopole dédiée à l'agroalimentaire

En aval de l'agriculture, et en lien avec elle, les industries agroalimentaires sont très présentes en Lot-et-Garonne. Le Conseil départemental est partenaire de **la seule technopole européenne spécialisée en agroalimentaire : l'Agropole**. Elle représente 110 entreprises et environ 2 500 emplois. Elle propose sur un même lieu de 60 hectares, toutes les conditions pour créer, développer et implanter les projets agroalimentaires. Elle met à disposition des porteurs de projets un incubateur et une pépinière d'entreprises comportant des bureaux et des unités de production modulables. Le **Centre de ressources technologiques, Agrotec** a pour mission de soutenir l'innovation. Il est composé d'une plateforme technologique, d'un laboratoire d'analyses physico-chimiques, d'un laboratoire d'analyses sensorielles et d'une plateforme du futur pour les fruits et légumes.

Les autres actions départementales en faveur de l'agriculture, de l'environnement et de la biodiversité

Les aides à l'acquisition de matériel agricole partagé

Le Département a mis en place un régime d'aides à l'acquisition de matériel agricole réservé aux coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

Les espaces remarquables de biodiversité

(ENS Espace naturel sensible et EAR Espace agricole remarquable)

Le Lot-et-Garonne compte 11 sites ENS et 2 EAR.

En décembre 2018, le **Conseil départemental est devenu propriétaire de 34 ha contigus au Center Parcs** (en cours de construction). Ce site est reconnu pour son intérêt écologique et paysager représentatif de l'unité paysagère « Forêt landaise » dans laquelle il s'insère.

L'étude visant à la mise en valeur de ce site vient de débuter au printemps 2020 avec un prestataire regroupant des compétences pluridisciplinaires. Un plan de gestion différenciée et de valorisation du site de l'ENS départemental du Rieucourt est attendu pour le courant de l'année 2021.

La plantation de haies

Le Département soutient la plantation de haies champêtre dans le paysage rural. Rappelons que la haie favorise la biodiversité, limite l'érosion des sols, rythme le paysage. Sans être un pays bocager, il a toujours existé en Lot-et-Garonne, dans les vallées notamment, une présence discrète mais vivace de haies dites « bordières » (en bordure de champs).

CHIFFRES CLES (2015 – 2020) :

- 116 062 € d'aides départementales attribuées
- 35,5 km de haies plantées soit 5,9 km/an
- 112 planteurs aidés (11 publics et 101 privés)

Agr'Eau : le soutien à l'innovation agricole pour la conservation des sols et la gestion de l'eau

Pour répondre aux enjeux d'érosion, résultant de la mécanisation et de l'industrialisation des modes de travail de la terre, et imaginer une gestion des ressources en eau plus responsable, l'Association française d'agroforesterie (AFAF) a développé le programme Agr'Eau.

Le Département a choisi de soutenir la déclinaison en Lot-et-Garonne de ce programme de promotion de l'agroécologie, qui consiste à développer la couverture permanente des sols et à valoriser la biomasse via l'agroforesterie considérant qu'il rentre dans la droite ligne de la transition écologique soutenue par le Département.

Le développement du réseau de fermes pilotes Agr'Eau a atteint l'objectif fixé des 20 fermes pilotes en 2019 en Lot-et-Garonne (sur 85 au niveau inter-régional Nouvelle-Aquitaine-Occitanie). Ces fermes aux orientations technico-économiques diverses (élevage, maraichage, viticulture, arboriculture) bénéficieront d'un accompagnement technique spécifique de la part des conseillers d'Agr'Eau pour mettre en œuvre de nouvelles techniques agro-écologiques et mesurer les performances agro-environnementales de leurs pratiques (stockage du carbone, fertilité des sols, protection de la ressource en eau, préservation de la biodiversité). Le soutien financier total pour ces trois années est de 39 693 €.

En 2019, 20 fermes lot-et-garonnaises participaient au réseau Agr'Eau. Au premier trimestre 2020, elles sont 33, soit une augmentation de plus de 30% en l'espace de quelques mois. Cette dynamique prouve l'intérêt grandissant pour des alternatives agricoles des exploitants.

Le plan pour une apiculture durable

Voté en 2017, ce plan impulsé par le Département, a vocation à **soutenir une filière apicole en difficulté, à sensibiliser le plus grand nombre au rôle essentiel des pollinisateurs** et à la nécessité de les protéger. Il implique largement l'ensemble des acteurs locaux : **syndicat des apiculteurs, éducation nationale et enseignement agricole, rucher école, organismes de recherche, collectivités, particuliers, instances sanitaires...**

Le plan comporte 5 axes et une trentaine d'actions pour aider à la structuration de la filière, former les apiculteurs et les aider à leur installation, améliorer la connaissance scientifique, sensibiliser à l'importance de l'abeille dans les écosystèmes et l'économie, réfléchir à la possibilité d'un api-tourisme en Lot-et-Garonne.

Les programmes d'éducation à l'environnement

Le Département propose chaque année des **itinéraires pédagogiques aux collèges** par le biais du dispositif de la **Convention éducative**. Il prend en charge une partie des frais engagés pour réaliser ces « parcours éducatifs » élaborés en partenariat avec des acteurs locaux de l'environnement et l'éducation nationale.

- **La semaine de l'eau** : elle se tient en mars à Couthures-sur-Garonne et propose à chaque classe plusieurs ateliers sur la thématique (*La vie de la rivière, la migration des aloses, les crues de Garonne, la production de l'eau potable, l'épuration des eaux usées*)

- **Le label Abelha** : un parcours autour de l'abeille, des insectes pollinisateurs et de l'apiculture

- **La semaine de l'arbre** : pour découvrir la vie d'une forêt

- **La flore à la loupe** : une introduction aux sciences participatives basée sur l'observation de la flore sauvage en milieu urbain

- **Faites de la nature** : un évènement en mai autour des lieux patrimoniaux labellisés ENS

- **Les sentinelles du moustique tigre** : comment lutter et informer sur cet envahisseur vecteur de maladies.

Chaque année ce sont environ 850 collégiens qui participent à ces différents itinéraires.

Contacts presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

Fanny Marcati, Responsable de la Communication de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne

Tél. : 06 76 03 02 26 / fanny.marcati@ca47.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest


CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE LOT-ET-GARONNE